

**CONFÉRENCE DE PRESSE**  
**de Dominique VOYNET et Yves COCHET**  
**Mardi 26 novembre 2002 - Salon POLLUTEC**

**Politiques publiques de l'environnement :  
quel bilan six mois après l'alternance ?**

Au cours de la précédente législature, l'environnement s'est imposé comme sujet politique majeur et le ministère en charge (*Aménagement du Territoire et Environnement*) s'est trouvé en mesure d'influencer de manière croissante les politiques agricole, industrielle, des transports, de l'énergie... Ironie ou manipulation des mots : au moment où l'administration de l'environnement est rebaptisée de *l'Ecologie et du Développement Durable*, sa crédibilité s'estompe, son budget est gelé, son rôle interministériel minoré.

- **les renoncements face aux lobbys se multiplient** : abrogation du décret Cochet sur la chasse, abandon de la loi sur l'eau, coup d'arrêt aux énergies renouvelables, stagnation du dossier Natura 2000 etc.
- **le budget 2003 est en recul** : de -0,2% officiellement, mais plus encore compte tenu des annulations de crédits probables au cours de l'année 2003;
- **devenu impuissant, le nouveau MEDD est également inaudible, notamment sur les grandes politiques** qui focalisent les enjeux du développement durable : les infrastructures de transports, les politiques énergétiques, l'agriculture, l'aménagement du territoire...

Le réveil est donc brutal. Bien éloignés du lyrisme présidentiel, les actes ne suivent pas, Nicolas Hulot, conseiller officieux du Président en convient lui-même<sup>1</sup>. Secteur après secteur, ligne budgétaire après ligne, nous assistons à **la déconstruction systématique du projet qui fut le nôtre 5 ans durant** : faire émerger en France, en même temps qu'un grand ministère du développement durable, des politiques publiques transversales, donc difficiles, appuyées sur la prise de conscience croissante de la population.

**Dominique VOYNET**  
**Yves COCHET**

*anciens ministres de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (1997-2002)*

Contacts : Marjorie DELMOND – [presse@les-verts.org](mailto:presse@les-verts.org) – 01 53 19 53 15  
Barbara POMPILI – assistante d'Yves Cochet - 01.40.63.71.54

---

<sup>1</sup> Lors d'une rencontre organisée par le PS sur l'environnement

# 1. DES RENONCEMENTS SUCCESSIFS FACE AUX LOBBYS

En matière de politiques publiques d'environnement, l'approche "consensuelle" prônée par Roselyne Bachelot apparaît **totalemment dépassée**. Les déclarations en faveur du "dialogue" et de "l'écoute", les sorties sur le "ministère de l'écologie enfin débarrassé de l'idéologie des prédécesseurs et recentré sur des objectifs consensuels"<sup>2</sup> cachent surtout une sensibilité retrouvée aux groupes de pression. La ministre, qui dit vouloir faire de son ministère "un ministère du oui, si"<sup>3</sup> oublie manifestement le "si" dans la réalité.

En effet, les enjeux environnementaux sont, et seront davantage encore à l'avenir, **des enjeux par essence conflictuels**. Il n'y a rien de scandaleux dans le fait d'**établir des priorités ou d'arbitrer entre des intérêts divergents**. Si Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin et Roselyne Bachelot souhaitaient véritablement engager les réformes qui s'imposent, si on prend leurs discours au sérieux, **c'est en termes d'arbitrages et de choix que l'on peut évaluer** leur action.

Or, **les dossiers les plus controversés**, ceux que nous avons cherché à faire avancer dans le sens du développement durable, malgré des lobbys bien relayés au sein de l'Etat et au Parlement, sont **l'objet d'une capitulation pure et simple**.

Depuis le 5 mai, la liste s'allonge :

- ?? **abandon de la loi sur l'eau** face aux tenants de l'agriculture productiviste, la ministre se déclarant en faveur du principe pollueur payeur, mais refusant la "redevance azote" prévue dans la loi ;
- ?? **révision en partie "illégal" des dates de chasse**, retour sur l'arrêté "nuisibles", sous la pression de l'extrême-chasse ;
- ?? **encouragements au lobby nucléaire**, à contre-courant de l'opinion française et du contexte européen. Ceci alors que l'évaluation économique de ce secteur se fait plus précise sur ses coûts réels à long terme et que le "marché" répugne à s'y impliquer ;
- ?? **reculs systématiques sur nombre de dossiers locaux** : réouverture des dossiers A51, A 28 et A32 (et de combien d'autres ?), gel du GIP Camargue, avancement du projet de port à Donges...

---

<sup>2</sup> Francis Hillmeyer, député UDF lors du débat budgétaire

<sup>3</sup> Le Monde des 10-11 novembre 2003

# EAU-AGRICULTURE-PÊCHE-OGM

## Place au clientélisme durable

### EAU

?? **Le texte a été purement et simplement abandonné :**

- concession flagrante aux compagnies fermières qui craignent tout effort de transparence accrue dans le domaine de l'eau...
- concession au lobby agricole productiviste, aux irrigants et aux industriels de l'élevage porcin ...

= *L'énorme travail de concertation et les compromis laborieusement trouvés sont purement et simplement jetés à la corbeille. La directive-cadre européenne imposera des investissements importants : l'abandon de la loi sur l'eau revient à les faire financer par les (quasi) seuls usagers domestiques (les ménages). Pourtant, **une part croissante de la population est privée d'eau potable au robinet !** (58% la boivent en 2000 contre 72% en 1989 selon l'IFEN).*

### AGRICULTURE-PÊCHE

?? Dès mai 2002, le **rejet par la France des propositions Fischler** permettant de réformer la PAC avant 2006 et l'arrêt immédiat des CTE annoncent la couleur : il s'agit de satisfaire une clientèle politique, pas de faire évoluer une agriculture en crise qui détruit 40.000 exploitations par an.

?? la France fait partie des 6 pays sur 15 qui s'**opposent aux propositions de la Commission sur la Politique Commune de la Pêche, certes trop abruptes**, mais qui avaient le mérite de poser le problème. Or, la politique actuelle n'endigue en rien la restructuration du secteur : -66.000 emplois en 8 ans, 75% des stocks mondiaux surexploités ou en passe de l'être (*source WWF*).

= *la politique agricole française depuis mai 2002 fait l'impasse sur les questions environnementales. Les Verts proposent un système d'aide découplé de la production (n'incitant donc pas à produire plus), plafonné (n'incitant donc pas à s'agrandir démesurément ... sous réserve d'un plafond raisonnable), modulant les aides des plus gros exploitants pour financer le développement rural et développant sérieusement l'écoconditionnalité des aides.*

### OGM

?? Depuis mai 2002, de **nouveaux essais ont été autorisés sans suivre les préconisations des "sages"** issues du débat public de février 2002, le moratoire européen est menacé, de nombreux signaux positifs ont été adressés aux industriels créateurs de "chimères génétiques" (JP. Berland).

= *on pouvait croire, alors qu'une spécialiste de l'éthique siège au gouvernement (Noëlle Lenoir) et qu'une philosophe (Blandine Kriegel) conseille le Président, que les OGM feraient l'objet d'une*

*approche “ humaniste ” et précautionneuse <sup>4</sup> ... Il n'en est rien. Il est à craindre que les concessions au lobby de l'agroalimentaire -qui cherche à amortir des investissements hasardeux - aboutissent non seulement à la diffusion d'OGM sans que la preuve soit fournie de leur innocuité à long terme, mais à la mort de l'agriculture biologique.*

## **INONDATIONS**

?? La prévention des risques d'inondations **semble bénéficier d'une certaine continuité**, et va plutôt dans le bon sens. **Il est donc absurde de jouer la rupture**, alors que les “ nouvelles mesures ” poursuivent la politique menée précédemment, laquelle politique avait même été approuvée par certains élus de droite (M. Doligé).

?? aCepedatt, la222ag Tj 68432 0 TD 0F1 11.04 Tf -0.0149 T

mécfome, anocnc351e pd la pre351ceison des rcru s Tj 2190. 0 TD 0 Tc 0 Tw ( ) Tj -.6 40 TD 0 0

# NUCLÉAIRE-ÉNERGIES-CLIMAT

## à contre-courant

### NUCLÉAIRE : retour du lobby, retour du mépris

*“ L’industrie la moins polluante c’est l’industrie nucléaire ” R. Bachelot  
En 1988, R. Bachelot s’opposait au projet d’enfouissement  
de déchets nucléaires à Ségré dans le Maine et Loire, près de chez elle.*

### Transparence

- ?? La **gauche plurielle avait effectué la séparation** des fonctions d’évaluateur(création de l’IRSN, loi du 9 mai 2001, décret), de contrôleur (création de la DGSNR, ex-DSIN) et d’exploitant pour une meilleure transparence et indépendance de l’expertise en matière nucléaire.
- ?? Cette nécessaire **séparation est déjà menacée**. Le nouvel organisme d’expertise **l’IRSN**, n’a toujours pas de CA, de directeur, de président ... Quand R. Bachelot dit avoir trouvé un IRSN “ en déshérence ”<sup>5</sup>, il lui faut s’adresser au président de la République qui a bloqué les nominations 6 mois avant les élections et admettre qu’elle n’a rien fait depuis. Signe péjoratif : la voix du MEDD est désormais marginalisée par rapport aux autres tutelles de l’IRSN, et le “ CEA-promoteur de l’énergie nucléaire ” (comme il se qualifie lui-même) semble reprendre en main l’expertise nucléaire extraite de son sein en 2001... **Derrière ces retards de nominations, ne faut-il pas voir la recherche de titulaires suffisamment dociles ?**
- ?? Par ailleurs, l’autorité de contrôle, **la DGSNR revendique une indépendance totale de l’autorité de contrôle** qui, compte tenu de l’histoire et de la tradition françaises de ce secteur, reviendrait à la confier à 4 ou 5 membres des grands corps, entièrement acquis aux options nucléaristes...Lesquels s’autoproclament aujourd’hui “ Autorité de Sûreté du Nucléaire ” (ASN), rebaptisant unilatéralement la DGSNR, et **réduisent leur ministre à ânonner de leurs propres positions...**Transparence absolue du contrôle oui, abandon de la capacité de choix politique non !
- ?? Point positif : **la loi sur la transparence nucléaire a été redéposée** par le MEDD le 18 juin 2002 sur le bureau du Sénat (déposée une première fois en juillet 2001 par D. Voynet).

### Filière MOX et Cadarache

- ?? **l’extension de l’usine Mélox de Marcoule est en marche**, via l’ouverture de l’enquête publique demandée par le MEDD. Cette extension (de 101 T/an à 145 T/an) est en théorie strictement limitée au transfert de capacité de l’usine de Cadarache (45 T/an)... mais **aucun engagement n’a été pris concernant la fermeture réelle et le démantèlement de Cadarache**. Il semble que COGEMA envisage d’y traiter des LTA (leak test assembly). S’y ajoute un **marché de dupes sur l’emploi**, la COGEMA exigeant l’extension de Marcoule en contrepartie. C’est si un véritable plan de fermeture et de démantèlement est mis en œuvre que **l’emploi total sur le site de Cadarache augmentera !**
- ?? La question des **risques sismiques sur certaines centrales françaises n’a pas été dissimulée** (mise en ligne au milieu d’autres informations sur le site de la DGSNR). **C’est la moindre des**

---

<sup>5</sup> Réponse à une question parlementaire de M.Grouard, novembre 2002

**choses !** Mais R. Bachelot se plaint que le séisme italien soit utilisé pour l'attaquer ! **Les préoccupations de la population**, sous-traitées comme au temps du professeur Pellerin quand il ne fallait surtout pas effrayer les bons et paisibles citoyens.... Peut-on accepter le ton du directeur de la DGSNR prenant de haut les questions qui lui sont posées ?<sup>6</sup>

#### La Hague et retraitement

?? **L'opinion sait-elle que la réécriture du décret de création de La Hague est en cours** afin d'autoriser le traitement de combustibles irradiés plus dangereux ? De même que les **décrets d'autorisation de rejets** de l'établissement COGEMA ?

#### Vers un cadre européen de sécurité nucléaire

?? **La question du nucléaire est donc de retour en France, totalement à contre-courant des tendances internationales et de l'opinion qui, à 61%, ne souhaite pas que cette énergie soit utilisée à l'avenir, et à 62% est prête à payer plus cher l'électricité pour favoriser l'abandon de l'énergie nucléaire**<sup>7</sup>. Sur 8 pays européens ayant des centrales, 5 ont décidé de sortir du nucléaire.

?? Dans la perspective de l'entrée de nouveaux pays membres nucléarisés (18 réacteurs de type soviétique), la Commission souhaite faire adopter une **directive-cadre sur la sécurité nucléaire**. La Commission veut s'assurer que les **fonds de démantèlement** des réacteurs en fin de vie et de gestion des déchets restent disponibles à une hauteur suffisante. Excellente initiative, que le Parlement européen a d'ailleurs amendée dans le bon sens.

#### Une impasse économique

?? La question du démantèlement et, plus globalement, **la question économique, jouent un rôle crucial**. Les arguments rebattus sur "le nucléaire, énergie la moins coûteuse" volent progressivement en éclats. L'exemple anglais du renflouement massif (plus de 2 milliards d'euros) et en urgence par l'Etat d'un opérateur (British Energy) le montre. En France, le **rapport Charpin-Dessus-Pelat en 2000 démontre lui le coût exorbitant de la filière MOX**.

?? Le **secteur privé**, qui sera partie prenante en cas de privatisation partielle d'EDF, **est peu intéressé par la gestion d'une industrie aussi risquée**, tant au plan de l'exploitation qu'au plan financier. La transparence, faute d'être imposée par les pouvoirs publics, pourrait l'être par le marché : **Tepeco** société japonaise très liée à Cogema, exploitant deux centrales, a reconnu avoir falsifié ses rapports d'inspection et menti à l'agence de sûreté pendant des années<sup>8</sup>. Et un accident grave a fait deux morts par irradiation au Japon en 1999 ?

= *Quand il s'agit d'augmenter la production (Marcoule) ou de traiter des produits plus dangereux (La Hague) on fonce ! Quand il s'agit de limiter l'impact environnemental (en arrêtant Cadarache) : on traîne... Si le débat national sur l'énergie promis par le Premier ministre pour le 1<sup>er</sup> semestre 2003 permet de poser toutes ces questions, les Verts y participeront activement.*

#### ÉNERGIES RENOUVELABLES

*“ Je ne suis pas pour le nucléaire mais pour que notre génération n'épuise pas toutes les réserves d'énergies renouvelables et pour préserver l'environnement ”*

<sup>6</sup> cf. interview de M. Lacoste sur [asn.gouv.fr](http://asn.gouv.fr)

<sup>7</sup> Le Monde du 13 novembre 2002. Il est vrai que Roselyne Bachelot a déclaré au sujet de la construction d'une centrale en Finlande qu'elle avait " l'adhésion de l'opinion à part quelques toqués ".

<sup>8</sup> Libération 19 novembre 2002

?? Depuis mai 2002, les énergies renouvelables sont victimes d'un brutal coup d'arrêt :

- **coups sombres dans le budget de l'ADEME** : les ressources disponibles totales passent de 407 ME à 325 ME (-20%). Alors que l'Industrie et la Recherche maintiennent des contributions quasi stables, c'est celle du MEDD qui baisse spectaculairement !
- **menace mortelle sur l'éolien** : le projet de loi sur l'ouverture du marché de l'électricité est l'occasion pour le lobby nucléaire de restreindre les facilités accordées à l'éolien. Les AP destinées à la promotion des énergies renouvelables dans le budget du MEDD baissent de 81 à 61 ME ;
- **la suppression des emplois-jeunes** aura un impact très négatif. **Quid des points Info Energie** dont on entend la promotion actuellement sur les ondes sans les emplois-jeunes qui les font fonctionner ?
- **et cerise médiatique sur le gâteau**, AREVA sponsorise la voile et le grand large et intègre le Syndicat des Energies Renouvelables !

= *Cette volte-face est grotesque et scandaleuse. En effet, la maîtrise de l'énergie est une priorité nationale puisque la France s'est engagée à respecter Kyoto. La France accuse un **retard énorme en matière d'énergies renouvelables**. Sur l'éolien, le retard est abyssal : 150 MW installés (0,7% de l'électricité produite) contre 4.000 MW en Espagne et 10.000 MW en Allemagne. Faut-il rappeler qu'au Danemark par exemple, le chauffage électrique est interdit à proximité d'un réseau de chaleur ou de gaz naturel ? En France il équipe 55% des logements neufs ! Engendrant d'ailleurs l'essentiel des impayés de chauffage, lesquels sont pris en charge par la collectivité.*

### CLIMAT-EFFET DE SERRE

?? Quand R. Bachelot affirme le 22 juin 2002 que "**l'abandon du nucléaire équivaldrait à rejeter 300 millions de tonnes de gaz carbonique** dans l'atmosphère" elle se trompe sur le fond (car l'essentiel du problème de croissance de l'effet de serre vient des transports non électriques). Et elle remet en cause la position française : **le nucléaire a été clairement exclu des mécanismes du traité** par l'assemblée des Parties au protocole de Kyoto, avec le soutien de la France et à la demande des PECO et du Sud..

= *La France entend-elle remettre en cause sa parole, exprimée par le président de la République dans les enceintes internationales ? Comment dépasser le demi-échec de COP 8 à New Delhi ? Comment s'engager à réduire les émissions de GES tout en donnant à nouveau **priorité à la route dans le budget 2003** ?*

# CHASSE-NATURE-PATRIMOINE

## Silence, on démolit...

### CHASSE

- ?? Pour la première fois en janvier 2002, la France s'est mise **en conformité avec la directive européenne "Oiseaux"** ; pour la première fois depuis 15 ans, les associations de protection de la nature ont accepté de ne pas faire de recours juridiques.
- ?? **Depuis l'alternance, plusieurs arrêtés** d'ouverture et de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs ont été publiés, certains **illégaux** immédiatement suspendus par le Conseil d'état, les autres, en cours d'examen, seront annulés pour la plupart. En 2 mois de présence, le Gouvernement a **relancé la guérilla juridique** entre chasseurs et associations. Les rumeurs courent sur la **remise en cause du contrôle financier des Fédérations**, de la présence des associations au conseil de l'ONCFS (pourtant gage de dialogue protecteurs/chasseurs) et surtout **du principe 1 chasseur = une voix** (par extension des possibilités de procuration au président de sociétés de chasse).
- ?? Alors que 20 ans de débats avaient abouti à sortir la belette, la martre et la fouine des espèces susceptibles d'être classées **nuisibles** par les préfets, un arrêté revient sur cette décision, sans que les deux rapports commandés à l'ONCFS aient apporté d'élément nouveau. Il sera attaqué et sans doute annulé...
- ?? **Suppression aussi de la redevance "gibier d'eau"** par le Parlement qui permettait de financer des études scientifiques sur les espèces chassées, et remise en cause de l'engagement du gouvernement Jospin de recruter **200 gardes nationaux** de la chasse et faune sauvage. Le nombre de postes ouverts demeure inconnu...

= *l'agitation clientéliste du Premier ministre concernant une hypothétique renégociation de la directive Oiseaux et l'éternel débat sur les dates de chasse n'ont qu'un but : dissimuler derrière un rideau de fumée des enjeux financiers et politiques du "système chasse" à la française.*

### NATURA 2000

- ?? Alors que la France est dernière sur 15 pays de l'Union en matière de transmission de sites NATURA 2000, **seuls 94 sites ont été transmis à la Commission**, le manque de soutien du Premier Ministre à NATURA 2000 est dénoncé par les acteurs. En dépit de cette 350re4dD -0 l'UDF critique les crédits accordés à Natura 2000 dans le budget 2003<sup>9</sup>. On constate une **baisse des crédits du Fonds de Gestion des Milieux Naturels**, indispensable pour la gestion contractuelle des sites NATURA.
- ?? **Loup** : la décision d'instaurer une mission parlementaire sur le loup est clairement une **concession du Premier ministre à des élus exclusivement soucieux de répondre à ID - électoral**.

---

<sup>9</sup> F. Hillmeyer-0 député UDF0 lors du débat budgétaire



= Jean-Pierre Raffarin sera-t-il le nouveau Juppé de l'environnement ? C'est à dire un Premier ministre bafouant les engagements européens de la France sur les dates de chasse et remisant aux oubliettes le projet ambitieux d'un grand réseau européen d'habitats naturels ?

## **FORÊTS-BIODIVERSITÉ**

- ?? En avril 2002 était mis en place un **groupe de travail sur l'avenir des forêts anciennes** et prise la décision d'inclure des clauses de certification dans les marchés publics du bois. Le **dossier Forêts primaires est au point mort.**
- ?? Alors que la France a obtenu à La Haye en avril 2002 le principe du "renversement" de la **perte de biodiversité** dans les 10 ans, la ministre n'a rien défendu ni obtenu à Johannesburg, le programme d'action n'envisage plus que la "régression de la vitesse de disparition".
- ?? La France avait finalisé la demande de **classement intégral du récif corallien néocalédonien** au patrimoine mondial de l'Unesco. La pression des industriels du nickel proche de l'UMP risque d'aboutir à un classement partiel.

## 2. UN MINISTÈRE IMPUISSANT ET INAUDIBLE

*“ Le 7 mai 2002, j’ai pris en charge une politique que le  
Président de la république a désignée comme l’un des axes  
prioritaires de son quinquennat ”*

R. Bachelot, le 25 octobre 2002 à l’A.N.

Les reculs en série constatés depuis mai 2002 n’ont rien de conjoncturels. Le budget 2003 du MEDD est venu confirmer que l’Environnement n’est plus une priorité de la politique gouvernementale.

?? **la stagnation programmée des moyens crée les conditions de l’impuissance.** En-dehors même de fonctions d’administration régaliennes, les missions de police et de contrôle tout comme, en amont, d’inventaire et de connaissance du ministère nécessitent **des moyens qui sont encore, de l’avis de tous, insuffisants.** Dès lors, comment se vanter publiquement d’être le “ bon élève de la classe Raffarin ” en renonçant à demander des moyens nouveaux et en remisant au placard la poursuite du renforcement de l’administration de l’environnement ?

?? Ce sont bien l’élargissement des compétences et la légitimation du ministère qui sont interrompus. Alors même que l’on n’a jamais autant parlé de développement durable, **le MEDD devient absolument inaudible sur les grandes politiques**<sup>10</sup>) Comment dès lors diffuser dans la société un nouveau modèle de développement et éviter la transformation du ministère en chambre d’enregistrement docile, en simple alibi politique ?

?? La politique de transports, la politique agricole, la politique de l’environnement sont en **contradiction profonde avec les ambitions et les projets de mise** : stratégie française de développement durable et projet de charte constitutionnelle.

---

<sup>10</sup> Symbole : au sein d’un cabinet du Premier ministre qui compte plus de 50 membres, l’environnement n’est même pas attribué à un-e conseiller-e de plein exercice, mais à une simple conseillère technique hiérarchiquement placée sous la responsabilité du Conseiller Industrie.

??

# MOYENS DU MINISTÈRE

## Les conditions de l'impuissance

### BUDGET DU MEDD

- ?? Depuis 1997, **les crédits du MATE avaient progressé de 58%** à périmètre constant, de 150% à périmètre évolutif. Pour le seul budget 2002, ils progressaient de + 7% à 762 ME. Des crédits d'impôts ciblés, l'instauration de la TGAP venaient conforter une ambition politique forte.
- ?? **En 2003, il y aura stagnation, voire recul.**: -0,2 % (DO+CP) et -6% (DO+AP, ce qui engage l'avenir).
- ?? **Alors que le Prestige vient de couler**, P. Rouault rapporteur spécial du budget du MEDD note qu' " on ne peut que regretter **l'absence de toute inscription budgétaire au titre des mesures de prévention ou de lutte contre les pollutions marines accidentelles** prises dans le cadre du Plan Polmar "..

### EFFECTIFS

- ?? **1100 emplois ont été créés en cinq ans, soit +45%**. Pour 2002 uniquement : 400 emplois nouveaux. En 2003 : **+2 emplois prévus !** La création de **nouveaux corps de fonctionnaires de l'environnement** (catégories B et C) **semble remise en cause** de manière rampante par les blocages et les retards pris dans l'organisation des concours de recrutement et l'ouverture des postes.

### EMPLOIS-JEUNES

- ?? 10% des 300.000 emplois-jeunes, soit 30.000 postes, ont été créés dans l'environnement, **deuxième secteur le plus sinistré par leur suppression** après l'Education Nationale. A l'évidence, ce sont d'énormes besoins et un potentiel important d'emplois et d'activités qui était apparu grâce au dispositif. **Il fallait le conforter et ménager la transition** (ce que faisait le plan Guigou de pérennisation de juin 2001).
- ?? **Cette suppression est une catastrophe pour les associations** (10.000 postes) et crée un **vide dangereux dans les collectivités**. Les 20.000 postes "environnement" créés dans les CL démontrent l'ampleur des besoins : tri, cours d'eau, éducation à l'environnement etc...Que deviendront les économes de flux qui divisait par deux les factures des ménages modestes ? Les ambassadeurs du tri ?

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- ?? **Diminution de l'aide aux associations au niveau national comme en région**, en contradiction avec les engagements de la France (Convention d'Arrhus). Même si les CPO ne sont pas remises en cause officiellement, des annulations interviennent, destabilisant les structures associatives.
- ?? Les aides aux associations de protection de l'environnement sont **en baisse. Et pour cause, à en croire l'UMP à l'identité caporaliste de plus en plus affirmée** : “ ... certaines associations se sont fait une spécialité d'engager systématiquement des procédures contentieuses à l'encontre de leur principal bailleur de fonds, ce qui est pour le moins paradoxal ”<sup>11</sup> Belle conception de l'indépendance associative : **qui reçoit une aide, doit être aux ordres !**

## ETABLISSEMENTS PUBLICS

- ?? **ADEME** : remise en cause de l'implantation de l'ADEME à Angers, crédits en baisse très forte (cf. énergies renouvelables)
- ?? **L'AFSSE**, créée par la loi du 9 mai 2001, était en phase de préfiguration au printemps. Depuis, l'immobilisme prévaut, le président Brard a démissionné et la **confusion règne concernant les créations de postes** : 64 ? 24 ? 12 ?... voire **1 seul ?** aux dires de Mme Kosciusko-Morizet. (débat budgétaire).
- ?? Même **incertitude concernant la vaste refondation du Conservatoire du littoral** (et les + 20,5% de dotation) engagée en 2002 sur la base du rapport Le Pensec.

---

<sup>11</sup> Christophe PRIOU, député UMP, débat budgétaire à l'A.N..

# TRANSPORTS-BRUIT-INFRASTRUCTURES

## L'environnement hors-jeu

- ?? Fait sans précédent, le **ministère avait acquis un véritable droit “politique” à la parole** concernant les questions de transports et d'infrastructures. Le **MEDD est lui totalement inaudible !** S'en occupe-t-il encore ? **La séparation de l'environnement et de l'aménagement du territoire l'a affaibli.** R. Bachelot a été tenue écartée des décisions sur Roissy après la remise à plat du 3ème aéroport parisien. Alors qu'un audit est en cours sur les projets d'infrastructures inscrites dans les schémas de services, elle ne dit rien sur la nécessité de maintenir le cap des priorités arrêtées dans les schémas de services, et de respecter Kyoto.
- ?? Concernant les **nouvelles infrastructures de transports, Roselyne Bachelot a signé la DUP** de l'itinéraire à très grand gabarit pour **l'A 380**, laissé faire pour Donges-Est et **pour l'A28** (le processus lancé par Yves Cochet pour s'assurer du respect de la directive Habitats, avec la mise en place d'un conseil scientifique, a été abandonné).
- ?? le décret sur la **Commission Nationale du Débat Public** est sorti (il avait été envoyé au Conseil d'Etat par le gouvernement précédent), mais avec **un relèvement sensible des seuils.** En résumé : pour les infrastructures de transports, les installations nucléaires, les grands équipements industriels, touristiques, culturels, sportifs, le seuil pour une saisine obligatoire de la CNDP est relevé de 150 millions d'euros à 300 millions d'euros, celui de la saisine facultative passe de 100 M d'euros, à 150 M d'euros)<sup>12</sup>, **Pas seulement un retard, donc, mais un recul...**
- ?? Le **bruit**, première priorité des Français (selon l'INSEE), voit ses **crédits divisés par 2 !** La majorité s'en offusque elle-même : “  *votre budget révèle de graves carences dans la lutte contre le bruit, qui est pourtant l'ennemi numéro un des Français* ” (F. Hillmeyer, député UDF).
- ?? La **qualité de l'air** se dégrade, mais les crédits de paiement destinés aux plans de déplacements urbains diminuent de 28%. Les autorisations de programme de lutte contre la pollution atmosphérique passent de 19 à 14 ME

---

<sup>12</sup>Ceci en contradiction avec les déclarations des ministres : “ *nous souhaitons améliorer les conditions et les termes du débat public en France. C'est à dire élargir le champ de la concertation* ” R. Bachelot et T. Saïfi à *Libération* du 31 mai 2002.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Quelle gouvernance au-delà des mots ?

- ?? **Le précédent gouvernement avait mené des politiques concrètes** dans le sens du développement durable : valorisation des projets de territoires (nouvelles intercommunalités), relance d'une planification transversale à travers les schémas de service collectifs, reconnaissance et soutien à l'économie sociale et solidaire (comme limite posée à la marchandisation générale et comme espace économique d'intégration), élaboration de la Stratégie Française du Développement Durable, préparation du Sommet de Johannesburg (concertation ONG, Assises nationales à Toulouse...).
- ?? **Le développement durable**, dont le Président de la République a clairement défendu les enjeux à Johannesburg, **ne saurait se limiter à un secrétariat d'Etat** placé au MEDD dont on ne voit pas bien les réalisations. **Cette instance devrait par définition être interministérielle**<sup>13</sup> et placée auprès du Premier ministre. Alors que le MEDD revendique haut et fort la "transversalité" de son action, on est en droit de se poser de sérieuses questions. A Johannesburg, une ministre absente des débats où on l'attend. En France, une stratégie de développement durable pour notre pays, finalisée au printemps 2002 mais qui n'est toujours pas officiellement adoptée, une ambassadrice pour l'environnement marginalisée...
- ?? **L'aménagement du territoire confié à un autre ministère.** Quelle influence le MEDD aura-t-il sur ces questions alors même que l'on parle d'efficacité des fonds structurels européens en termes de rapidité d'exécution mais aussi, sur le fond, quant à l'impact des projets aidés sur l'environnement ? Quid des "**pays**" remis en cause pour plaire aux élus locaux ? Conçus pour permettre l'implication réelle de la société civile dans des projets (conseil de développement), ils sont en voie de récupération par des élus soucieux avant tout de leurs prérogatives, on parle même de suppression des Conférences régionales d'aménagement et de développement du Territoire (CRADT). Pourquoi la **suspension des Schémas de Services Collectifs**, notamment celui des espaces naturels et ruraux ?
- ?? **Suppression du secrétariat d'Etat à l'économie sociale et solidaire.**
- ?? **Le risque industriel ?** Au lendemain de Toulouse, un vaste débat national, des tables rondes dans chaque région, un projet de loi bouclé (en Conseil des Ministres le 13 février 2002) et 150 postes supplémentaires d'inspecteurs des IC décidés. Ces mesures étaient urgentes : renforcement des pouvoirs des CHSCT dans les sites Seveso ; instauration de plans de prévention des risques technologiques (renforcement de la sécurité sur le site, déplacement d'habitations, déplacement de sites) ; instauration dans chaque grande zone Seveso de commissions locales dotées de moyens d'expertise (ou de contre-expertise). Aujourd'hui, en attendant de savoir si oui ou non la loi va vraiment être reprise ou non, adoptée ou non ..., **rien de tout cela ne se fait ! Le projet de loi est**

---

<sup>13</sup> " A un secrétariat d'Etat au DD dépourvu de toute ligne budgétaire, nous aurions préféré une structure interministérielle qui aurait pu peser sur les décisions des grands ministères " (F. Hillmeyer, député UDF)

